

Fiche récapitulative - Sortie scolaire avec nuitée(s) en France

Ecole :		Enseignant (s) :	
Classe(s) :		Effectifs :	Elèves ne partant pas :
Lieu et dates :		Thème :	
1) Projet pédagogique :	Projet pédagogique et éducatif		
	Emploi du temps du séjour (y noter les divers déplacements en lien avec les fiches sur le transport).		
	Actions ultérieures		
2) Lieu d'hébergement :	Annexe 2 – à placer au tout début du dossier (Penser à vérifier Assurance élèves : Responsabilité civile et individuelle accidents corporels et à cocher la case correspondante sur le document).		
	Photocopie de <u>l'agrément du centre d'hébergement (attribué par l'IA d'accueil)</u>		
3) Encadrement vie collective (parents accompagnateurs et personnel sur place) Fournir une copie lisible de la carte d'identité recto-verso ou du passeport.	Annexe 2 suite – à placer au tout début du dossier		
	Maternelle : 1 adulte pour 8 enfants	Elémentaire : 1 adulte pour 10 enfants	
	Photocopie AFPS/BNPS/BNS de l'un des membres de l'encadrement (obligatoire sur lieu du séjour- y compris durant la nuit (enseignant, accompagnateur bénévole ou personnel du centre)		
	Le cas échéant : ATSEM : Autorisation du Maire		
	Liste élèves (avec N° tél des parents) + N° de portable de l'enseignant		
Le cas échéant: L'Encadrement Activités physiques	Maternelle : 1 adulte agréé pour 8 enfants	Elémentaire : 1 adulte agréé pour 15 enfants	
<u>Photocopie de la carte professionnelle des intervenants EPS rémunérés</u>			
L'Encadrement Activités physiques à <u>encadrement renforcé</u> (sports de montagne, ski, escalade, alpinisme, activités nautiques, tir à l'arc, VTT, cyclisme, équitation, sports de combat, hockey sur glace, spéléo) <u>Pas 2 activités sur un même temps (ex : Escalade pour un 1/2 grpe et Spéléo pour l'autre).</u>	Maternelle : 1 adulte agréé pour 6 enfants	Elémentaire : 1 adulte agréé pour 12 enfants	
Activité cyclisme sur route	Elémentaire : 1 adulte agréé pour 6 enfants		
4) Transport :	Annexe 3 (Trajet Ecole / Centre d'hébergement – Aller /Retour)		
	Schéma de conduite (Trajet Ecole / Centre d'hébergement – Aller /Retour)		
	Annexe 3 (Trajet(s) pendant le séjour).		
	Schéma de conduite (Trajet(s) pendant le séjour).		
	Si transport privé : N° d'inscription au registre préfectoral (inscrit généralement sur le devis du transporteur).		
	Si transport municipal ou du centre d'accueil : copie de l'attestation de prise en charge.		
	Transport maritime ou fluvial : copie du Permis de navigation. (1 PSC1 par embarcation) + Attestation du nombre de brassières adaptées à la taille des élèves.		
Transport par les familles (Hors temps scolaire) : Attestation de l'enseignant / Non co-voiturage.			

Prévoir (mais sans pour autant les joindre au dossier) l'autorisation parentale. Assurances élèves et accompagnateurs. Annexe 4 (au moment du départ).

Le dossier complet doit être déposé en 3 exemplaires à l'IEC 10 semaines (vacances non comprises) avant la date du séjour sur le territoire français et 7 semaines pour l'Indre et Loire.

Ne pas relier (ouagrafer) les différents dossiers : les placer dans des chemises séparées.

Modalités spécifiques dans le Puy de Dôme et pour l'étranger (consulter les ressources Dsden 37, rubrique sorties scolaires ou se renseigner auprès du CPC en charge de l'EPS).